

Hydro-Québec dérive la Rupert aujourd'hui

Louis-Gilles Francoeur

Édition du samedi 07 et du dimanche 08 novembre 2009

La société d'État a tu l'événement, empêchant ainsi les opposants de se manifester.

Hydro-Québec doit amorcer ce matin à 11h la dérivation partielle de la rivière Rupert, à la Baie James, un projet que Québec et Ottawa ont autorisé malgré une forte opposition des écologistes et des autochtones de la région.

Il a été impossible hier de savoir d'Hydro-Québec si la société d'État allait aussi fermer aujourd'hui les vannes du barrage Eastmain 1A/Sarcelle-Rupert afin que le nouveau barrage puisse commencer à se remplir.

Le Devoir a eu hier des informations en ce sens de pilotes de brousse québécois qui se parlaient librement sur les ondes des préparatifs en cours d'Hydro-Québec pour fermer le territoire autour des équipements d'Hydro-Québec. Il semble que la société d'État craindrait que des autochtones ou des écologistes veuillent se rendre sur les lieux pour manifester contre cette inauguration faite sans bruit.

Aucun communiqué sur ce moment historique n'a en effet été publié hier à l'intention des médias nationaux.

Invitée à expliquer les raisons du mutisme de la société d'État sur ce moment déterminant pour l'écologie des cours d'eau de cette région, la porte-parole du dossier, Marie-Hélène Deveault, ne nous a pas rappelés à temps pour que nous puissions en faire état.

Pour la critique du Parti québécois en matière d'environnement, le député de l'Assomption Scott McKay, «Hydro-Québec aurait dû procéder dans un dossier de cette importance avec plus de transparence. C'est quoi, cette culture de tout faire sous la couverture en espérant que les gens découvriront la réalité trop tard pour réagir? En éolien, les gens découvrent que tout est signé quand on leur ouvre les dossiers. La Romaine est décidée sans vision du développement du Nord. Hydro a négocié des accords avec chaque communauté séparément, et dans le dossier des schistes gaziers, Québec en fait autant en délivrant plus de 580 permis sans aviser les gens de la Rive-Sud de ce qui les attend. Qu'est-ce que c'est que cette culture du secret?»

Néanmoins, dans le dossier de la Eastmain sur Internet, on pouvait dénicher hier un petit communiqué de la Société d'énergie de la Baie James avisant «tous les utilisateurs du territoire que les manoeuvres entraînant la dérivation partielle de la rivière Rupert auront lieu le 7 novembre prochain. La dérivation partielle de la Rupert marque le début du remplissage des biefs de la Rupert et la réduction du débit sur le cours aval de la rivière Rupert depuis le barrage jusqu'à son embouchure à Waskaganish».

La SEBJ en profitait aussi pour avertir les utilisateurs du territoire que les motoneigistes ne devront pas circuler sur la couverture de glace des différents biefs de la Rupert, contrairement à

ce qu'ils faisaient dans le passé, parce que les mouvements de l'eau en hausse vont rendre la glace incertaine.

Les eaux détournées de la tête de la Rupert vont être dérivées vers le bassin versant voisin plus au nord, celui de la Eastmain. C'est là que les eaux de la Rupert seront emmagasinées avec celles de la Eastmain, pour être turbinées selon les besoins dans la nouvelle centrale Eastmain 1A/Sarcelle-Rupert. Une fois turbinées, les eaux fusionnées des deux cours d'eau vont être détournées à nouveau vers le nord, vers les équipements hydro-électriques du complexe La Grande.

Hydro-Québec a commencé à couper l'eau au cours inférieur de la Rupert en juin en interrompant son parcours à l'évacuateur de crues, lequel agira comme vanne de sécurité si jamais le niveau d'eau s'élevait dangereusement dans le bief amont. Une première hausse de l'eau d'un mètre a ainsi été planifiée sur trois jours cet été entre le barrage de la Rupert (au kilomètre 314) et la sortie du lac Mescouez (kilomètre 333). La dérivation des eaux de la tête de la Rupert va priver ce cours d'eau, un véritable fleuve, de plus de 80 % de son eau à la hauteur de l'évacuateur de crues.

Pour que le cours d'eau conserve au moins son apparence, à défaut de son intégrité écologique, Hydro-Québec a construit une série de seuils dans la Rupert qui vont maintenir l'eau à peu près aux niveaux antérieurs, mais sans le courant du passé, ce qui transformera la rivière en une enfilade de lacs.